

## BULLETIN D'INSCRIPTION

L'inscription n'est valable  
qu'accompagnée du règlement y afférant.

### INSCRIPTION POUR LA CONFERENCE AIDV 2013 A VIENNE

Nom :		
Prénom :	Nationalité :	
Fonction :	Société/Organisation:	
Adresse :	Ville :	
Code postal:	Etat :	Pays :
Tel fixe:	Tel. portable :	
Fax :	Mail:	

### ACCOMPAGNANT (S)

Nom:	Prénom:
Nom:	Prénom:

### Facture\*

Nom / Société / Organisation:		
Code fiscal / Numéro de TVA (le cas échéant) :		
Adresse:	Ville:	
Code Postal :	Etat :	Pays :

\* Note: la facture sera délivrée lors de l'accueil des participants.

Merci d'indiquer la langue dans laquelle vous souhaitez recevoir la documentation

Allemand –  Anglais -  Français

## INFORMATIONS



Frais d'inscription réduits: avant le 01/09/2013  
Date limite d'inscription: 10/10/2013

		Inscrit avant le 01/09	Inscrit entre 02/09 et 10/10
__ Participant (a)	Membre de l'AIDV	€ 550	€ 600
__ Participant (a)	Non membre de l'AIDV	€ 600	€ 650
__ Etudiant (b)	une journée	€ 75	
__ Etudiant (b)	deux journées	€ 125	
__ Accompagnant (c)		€ 300	
__ Visite guidée du dimanche		€ 100	

**TOTAL** €

#### (a) Les frais d'inscription des participants comprennent:

- Toutes les pauses café-thé et les déjeuners et dîners lors de la Conférence.
- Les transports pendant la Conférence.
- La traduction simultanée de toutes les interventions lors de la Conférence en Allemand, Anglais et Français.
- La documentation de la Conférence.

#### (b) Les frais d'inscription des étudiants comprennent:

- Toutes les pauses café-thé (repas non compris).
- La traduction simultanée de toutes les interventions lors de la Conférence en Allemand, Anglais et en Français.
- La documentation de la Conférence..

#### (c) Programme spécifique de visites et de repas.

Pour une organisation optimale des transports et des repas, nous vous prions de bien vouloir indiquer ci-dessous les activités externes auxquelles vous comptez participer.

##### PARTICIPANT:

- Dîner de gala - vendredi 18 octobre, 20 h 00 à la Cour d'Appel Régionale
- Dîner - samedi, 19 octobre, « Mayer am Pfarrplatz (Heuriger) »
- Visite guidée - dimanche 20 octobre

##### ACCOMPAGNANT: (le cas échéant):

- Dîner de gala - vendredi 18 octobre, 20 h 00 à la Cour d'Appel Régionale
- Dîner - samedi, 19 octobre, « Mayer am Pfarrplatz (Heuriger) »
- Visite guidée - dimanche 20 Octobre

### MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire en faveur de Thomas Schmitz\*

Banque : Volksbank Meerbusch eG, Adresse: Am Kapellengraben 2, D-40670 Meerbusch Compte bancaire: 7300974028, Code de banque: 370 691 64 International Banking Account Number - IBAN						
Pays étrangers	DE	8137	0691	6473	0097	4028
BIC/SWIFT GENO DE D1 MBU						

\* merci d'envoyer une copie de l'ordre de virement au Secrétariat  
[Sabine.Schmitz@rokh-ip.com](mailto:Sabine.Schmitz@rokh-ip.com)

## HERBERGEMENT

La Conférence aura lieu au Palais *Schönborn –MOYA* (Musée des jeunes artistes), *Renngasse 4, 1010 Vienne, Autriche*, qui est situé en centre ville dans le premier district. Ainsi, le Palais Schönborn où a lieu la Conférence est à quelques minutes de marche des hôtels situés dans le premier district. Les hôtels suivants sont recommandés :

HOTEL	Adresse
<a href="#">Hotel Sacher</a> *****	Philharmonikerstr., 1010 Wien
<a href="#">Hotel Am Stephansplatz</a> ****	Stephansplatz 9, 1010 Wien
<a href="#">Hotel Astoria</a> ****	Kärntnerstr. 32-34, 1010 Wien
<a href="#">Hotel Austria</a> ***	Fleischmarkt 20, 1010 Wien
<a href="#">Hotel Best Western Tigra</a> ****	Tiefer Graben 14-20, 1010 Wien
<a href="#">Pension Neuer Markt</a>	Seilergasse 9, 1010 Wien
<a href="#">Hotel Urania</a> ***	Obere Weißgerberstr. 7, 1030 Wien

### ANNULATIONS

Les annulations doivent être adressées par écrit au Secrétariat.

Les conditions d'annulation sont les suivantes:

Pour les annulations reçues par le Secrétariat avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013, les frais d'inscription seront remboursés, déduction faite de 10 % de frais administratifs.

Pour les annulations reçues par le Secrétariat après le 1<sup>er</sup> octobre 2013 les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Le remboursement sera effectué après la fin de la Conférence. Les services non utilisés ne seront pas remboursés.

### SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Merci de faire parvenir votre formulaire d'inscription au Secrétariat,  
par un de moyens suivants :

Par courrier à:  
REIMANN OSTERRIETH KÖHLER HAFT  
à l'attn. de M<sup>lle</sup> Sabine Schmitz  
Steinstrasse 20, 40212 Düsseldorf, Allemagne  
Par mail à [Sabine.Schmitz@rokh-ip.com](mailto:Sabine.Schmitz@rokh-ip.com)  
Par fax à +49 211 550 22 550

Association Internationale des Juristes du Droit de la Vigne et du Vin

[www.aidv.org](http://www.aidv.org)

Association Internationale des  
Juristes du Droit de la Vigne et du Vin  
*International Wine Law Association*



## CONFERENCE INTERNATIONALE

Le droit du vin et plus – quelles  
sont les tendances actuelles?

18 – 20 octobre 2013

Vienne, Autriche

## PROGRAMME

### JEUDI 17 OCTOBRE 2013

16 h 00 - 18 h 00  
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL  
Soirée libre

### VENDREDI 18 OCTOBRE 2013

8 h 30 - 9 h 00 Accueil des participants

OUVERTURE DE LA CONFERENCE 9 h 00 - 9 h 15

SESSION 1 – 9 h 15 - 10 h 45  
LES NOUVELLES TENDANCES EN MATIERE DE DROIT DU VIN DANS LES  
«JEUNES» PAYS VITICOLES: AUTRICHE (VUE D'ENSEMBLE DU DROIT VITI-  
VINICOLE); BELGIQUE & PAYS-BAS; BULGARIE; CROATIE; ROYAUME UNI;  
GÉORGIE; MOLDAVIE  
Président: Rein-Jan Prins (Belgique & Pays-Bas);  
Intervenants: Andreas Natterer (Autriche), Krasimir Koev (Bulgarie);  
(*intervenant en attente de confirmation*) (Croatie); Andrew Park  
(Royaume Uni); Gheorghe Arpentin, Diana Lazar (Moldavie)

PAUSE CAFE 10 h 45 - 11 h 15

SESSION 2 – 11 h 15 - 12 h 45  
COMMERCIALISATION, CONTENTIEUX ET EXPERTISE JUDICIAIRE – UNE  
COMPARAISON ENTRE «COMMON LAW» ET DROIT CIVIL

Président: Steve Stern  
Intervenants: Michel Desilets, Paul Reidl, Georg Schoenherr,  
Fabrizio Jacobacci

DEJEUNER- 12 h 45 - 14 h 00

SESSION 3 – 14 h 00 - 15 h 30  
INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

Quoi de neuf du côté l'OMPI/l'OMC/l'UE (y compris le Traité de Lisbonne)?  
Thèmes et problèmes récurrents – marques collectives, mentions  
traditionnelles  
Président: Adela Lario  
Intervenants: Matthijs Geuze (WIPO); Thu Lang Tran (WTO), Luc Bertollier  
(EC), Valentino Ujarte (JP)

SESSION 4 – 15 h 30 - 17 h 00  
LES AOC; DOC; DOCG; AOP; IGP; STG ET AUTRES ACRONYMES – ETAT  
DES LIEUX. EST-CE QU'IL Y A TROP DE CES TERMES QUI SE  
CHEVAUCHENT ET EST-CE QUE LE CONSOMMATEUR (ET LE JURISTE ...)  
LES COMPREND?

Président: Félix S. Perez  
Intervenants: Edjardo Dias Augo, Andreas Schulz, Bernard O'Connor

17 h 00 - 17 h 15  
PRESENTATION FIVS

Intervenant: Bennett Caplan

17 h 15 - 18 h 00 ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

20 h 00 DINER

### SAMEDI 19 OCTOBRE 2013

SESSION 5 – 9 h 00 - 10 h 30  
QUELLES SONT LES RESTRICTIONS EN MATIERE DE COMMUNICATION ET  
DE PUBLICITE POUR LE VIN (par ex. LOI EVIN; CONDITIONNEMENT  
NEUTRE; MENTIONS OBLIGATOIRES)?

Président: Douglas Reichert  
Intervenants: Jean-Marc Bahans, Kate Hardy, Uğur Aktekin

PAUSE CAFE – 10 h 30 - 11 h 00

SESSION 6 – 11 h 00 - 12 h 30  
QUE PEUT-ON COMMUNIQUER AUTOUR DU VIN? – ETATS-UNIS; FRANCE ;  
ALLEMAGNE; ITALIE; AUTRICHE

Président: Thomas Schmitz  
Intervenants: Simon Chalkley, Sascha Salomonowitz, Emanuel Baud,  
Robert Carrol

DEJEUNER 13 h 00 – 14 h 00

SESSION 7 – 14 h 00 – 15 h 30  
QUELS SONT LES ORGANISMES PUBLICS POUVANT VENIR EN AIDE AUX  
ACTEURS DU SECTEUR VINICOLE?

Promotion des ventes, protection des droits, conseils etc. Par exemple:  
- La *Wine Australia Corporation* assisterait-elle l'INAO et le CIVC en cas  
d'abus de l'AOP Champagne, et dans l'affirmative, comment?  
- Le TTB viendrait-il à la rescousse (et si oui, comment) si une marque  
vinicole lancée sur le marché américain fait l'objet d'une action de la part  
d'un concurrent?  
- La DGCCRF interviendrait-elle dans une procédure lancée par un  
producteur étranger à l'encontre d'une mention trompeuse utilisée par un  
producteur français?  
Président: Jerome Agostini  
Intervenants: Pau Roca, Wiebke Gorny, Véronique Fouks, Scott Gerien

SESSION 8 – 15 h 30 - 17 h 30  
MODES ALTERNATIFS DE RESOLUTION DES CONFLITS

Président: Stephen Diamond  
Intervenants: Luis de Javier, Sandra Leis, Barry Strike

### DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013

Les lieux culturels les plus marquants de Vienne: visite guidée (frais  
d'enregistrement additionnels de 100 €).